

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement et la MINUSCA abordent la question de l'embargo sur les armes avec la presse

Le Conseil a déjà accepté des demandes de levée partielle permettant ainsi à la Russie et à la France de fournir des armes à la République centrafricaine

BANGUI, République Centrafricaine, 11 juillet 2019/ – Des progrès ont été enregistrés en vue de la levée de l'embargo sur les armes à destination de la République centrafricaine, ont annoncé les porte-paroles du gouvernement et la MINUSCA, Ange Maxime Kazagui et Vladimir Monteiro. Au cours d'une conférence de presse conjointe tenue à Bangui le 10 juillet, ils ont indiqué que les autorités ont pris des mesures conformément aux dispositions du Conseil de sécurité des Nations Unies. « Des officiers supérieurs et des officiers subalternes de l'armée ont été formés sur la gestion et le stockage des munitions et armes, en ce qui concerne les armureries, nous sommes prêts. Les progrès actuels dans la mise en œuvre du programme de DDR s'inscrivent aussi dans le cadre de la levée de l'embargo sur les armes à destination de notre pays », a déclaré le porte-parole du gouvernement à la presse. Toutefois, il reconnaît qu'« il y a encore quelques interrogations sur le nombre d'armes à intégrer dans le plan de stockage » et ces discussions ne seraient pas de nature à empêcher la levée de la sanction.

Pour sa part, le porte-parole de la MINUSCA a rappelé qu'en « janvier 2019, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2454 avec un chronogramme précis, demandant à la République centrafricaine, de fournir jusqu'en juin 2019 un rapport sur les progrès enregistrés dans le cadre de la gestion ainsi que le stockage des armes, la réforme du secteur de sécurité et le DDR. Puis, d'ici fin juillet le Secrétaire général doit, avec l'appui de la MINUSCA, UNMAS et le groupe d'experts, évaluer les progrès accomplis quant à ces objectifs avant que le Conseil ne se réunisse fin septembre pour statuer sur la question de l'embargo ». Il a également souligné que le Conseil a déjà accepté des demandes de levée partielle, permettant ainsi à la Russie et à la France de fournir des armes à la République centrafricaine.

Au cours de ce point de presse, les deux porte-paroles sont également revenus sur le processus de désarmement de certains groupes armés, conformément à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en RCA. Alors que les médias ont noté une faible mobilisation des groupes armés autour de ce processus, le porte-parole du gouvernement voit un bon début de processus. « Nous n'avions pas la naïveté de croire qu'à partir de cette signature, nous entrions immédiatement dans la paix et la sécurité comme par enchantement. Il s'agit d'un processus d'un long et un chemin très long. Et pendant ce très long chemin il y aura des embuches, des reculs, mais nous en sommes conscient », a-t-il mentionné, tout en appelant tous Centrafricains à la mise en œuvre de l'Accord.